

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PACET

Lundi 15 mai 2017

Sous la co-présidence du Ministre de l'administration du territoire et de la gouvernance locale et de la Directrice pays du PNUD, une réunion du comité de pilotage du projet d'appui au cycle électoral 2015-2017 au Tchad (PACET) s'est tenue lundi 15 mai 2017 dans la salle Toumaï III de l'hôtel Ledger de N'Djamena.

Dans son discours d'ouverture, M. Bachar Ali Souleyman, le Ministre de l'administration du territoire et de la gouvernance locale a tenu à remercier le PNUD pour avoir contribué, avec le Japon, à l'appui au dialogue politique, aux opérations d'enrôlement biométrique et à l'organisation de l'élection présidentielle du 10 avril 2016. Il a souligné la volonté du Président de la République de consolider les acquis démocratiques au Tchad et souhaité que le comité de pilotage du PACET, qui est appelé à s'ouvrir à d'autres partenaires techniques et financiers que ceux présents, soit une source d'orientation pour le comité interministériel sur les questions électorales qui sera mis en place.

Prenant la parole à son tour, Mme Carol Flore-Smerezniak, Directrice pays du PNUD, est revenue sur les raisons de la non-convocation du comité de pilotage depuis le lancement du projet. Elle a notamment évoqué la cessation des activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avec la fin de l'élection présidentielle et l'absence d'un Conseiller technique principal (CTP) du projet. Elle a souligné que les conditions étaient maintenant réunies pour opérationnaliser les cadres de concertation et la structure de gouvernance préconisée dans le cadre du projet. A ce titre, elle a exprimé toute sa gratitude au Ministre pour son concours précieux, en tant qu'autorité de tutelle sur le Bureau Permanent des Elections (BPE), pour la convocation de cette première réunion. Elle a ensuite situé les enjeux de la réunion en relation avec la nouvelle philosophie en œuvre au PNUD Tchad : travailler autrement. Elle a ainsi identifié une série d'exigences en termes d'information, de transparence et redevabilité vis-à-vis des partenaires auxquels le comité de pilotage doit absolument répondre, avant de souligner que l'appui du PNUD devait s'inscrire dans le cycle électoral. En d'autres termes, le PNUD n'entend pas se limiter à l'assistance apportée lors de l'élection présidentielle ; le PNUD souhaite également aider les autorités du Tchad à planifier, préparer et organiser les élections législatives et communales, si le besoin se fait sentir.

Après avoir présenté l'ordre du jour de la réunion, la Directrice pays a énuméré les points sur lesquels des décisions du comité de pilotage étaient attendues : l'adoption du rapport narratif et financier du projet ; l'adoption du plan de travail 2017 et la détermination des modalités d'assistance du PNUD en prévision des prochaines échéances électorales.

Ci-dessous les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion :

- 1) Brève présentation du PACET ;
- 2) Points sur les activités réalisées ;
- 3) Situation financière ;
- 4) Plan de travail pour 2017 ;

## 5) Mécanismes de coordination

### 1. Brève présentation du PACET

Une présentation succincte du projet a été faite par le CTP qui en a résumé les objectifs, les activités et le budget. On retiendra que le PACET a été signé le 13 novembre 2015. Au départ, il avait pour ambition d'appuyer les institutions en charge de l'administration électorale pour l'organisation des élections présidentielles, législatives et communales. Des contraintes budgétaires ont cependant limité l'appui du projet à l'élection présidentielle.

Le budget du projet s'élevait initialement à 2.500.000 US\$, avec une contribution du Gouvernement tchadien de 500.000 US\$ (reliquat de l'assistance préparatoire) et une contribution du PNUD à hauteur de 1.200.000 US\$. Il y avait un gap de 800.000 US\$. La contribution du Japon, d'un montant de 1 500.000 US\$, a permis de combler et de dépasser ce gap.

Le comité de pilotage a demandé que le document de projet du PACET soit mis à la disposition des participants à la réunion.

### 2. Points sur les activités réalisées

Le PACET a mobilisé l'expertise internationale et fourni une assistance technique à l'organisation de l'élection présidentielle.

En ce qui concerne l'expertise technique, 8 experts ont été mis à la disposition des parties prenantes au processus électoral. Les domaines d'intervention ont concerné l'administration électorale, la biométrie, l'éducation civique et la sensibilisation, la logistique, l'appui au dialogue politique, les médias et les élections.

Pour ce qui est des activités et des résultats obtenus, l'appui au PNUD a permis le contrôle qualité des opérations d'enrôlement biométrique, l'entreposage, l'acheminement et la conservation du matériel électoral de manière plus professionnelle. De plus, 10 organisations de la société civile ont été sélectionnées et ont bénéficié de financements du PNUD. Elles ont formé et déployé 700 agents de sensibilisation dans les 23 régions du Tchad selon une stratégie définie par la CENI. Outre l'établissement d'un partenariat avec la CENI, cette mobilisation de la société civile a été déterminante pour la participation massive des citoyens aux opérations de vote, celle-ci ayant atteint un taux de 76.11%. D'autres activités ont été menées en relation avec la participation des femmes au processus électoral, l'appui au dialogue politique et à travers le déploiement de 23 volontaires nationaux dans les régions.

Le comité a insisté sur la nécessité d'assurer la maintenance des sites et des matériels électoraux de manière à bien conserver les biens existants en prévision des prochaines élections. Le Directeur du BPE a invité les membres du comité à visiter ses installations.

### 3. Situation financière

Un exposé a été fait sur les ressources disponibles pour 2017 par produit et par contribution.

Sur un budget total de 1 330 421 US\$ prévu sur l'année, la contribution du Gouvernement tchadien s'élève à 397 863 US\$, celle du Japon à 432 558 US\$ et celle du PNUD à 500 000 US\$.

L'on note cependant que la gestion, la coordination et le fonctionnement absorbent un total de 635 421 US\$. Cela s'explique par le fait qu'y sont inclus les biens et équipements. Pour ce qui concerne le personnel, les contrats des 23 volontaires s'achèvent le 31 mai 2017 et il ne restera qu'une petite équipe du projet autour du CTP.

Il est ressorti des échanges que la contribution de la communauté internationale dépendra des clarifications apportées au calendrier électoral et de la nature inclusive du processus électoral. Le comité de pilotage apparaît comme un cadre adéquat pour discuter de ces questions.

La question de la valeur ajoutée des volontaires nationaux au processus électoral a été évoquée également. Ils ont été recrutés à la veille des élections et n'ont pu être mis à la disposition des démembrés de la CENI, comme prévu. En accord avec le ministère de l'administration du territoire et de la gouvernance locale, ils ont été déployés auprès des gouverneurs de région et ont bénéficié d'une première expérience de terrain. Désormais familiers de leurs zones de déploiement, ils pourraient être utiles en cas de besoin lors des prochaines élections.

Une liste d'équipements à transférer aux partenaires nationaux a été présentée.

Le comité de pilotage a marqué son accord pour le transfert des équipements à la partie nationale. Le comité technique devra faire des propositions d'allocation.

### 4. Plan de travail 2017

En raison de l'absence d'un comité de pilotage, des discussions ont eu lieu entre le PNUD et le ministère de l'administration du territoire et de la gouvernance locale. Celles-ci ont abouti à la signature d'un plan de travail pour l'année 2017. Dans ses grandes lignes, ce plan de travail vise à renforcer les capacités du BPE et à développer les capacités des acteurs clés à mener des activités post-électorales et à planifier l'organisation des prochains scrutins. Il prévoit également un appui à la revue du cadre juridique et institutionnel d'organisation des élections et un appui au renforcement de la participation des femmes au processus électoral. Des initiatives de facilitation du dialogue politique, commencées depuis le dernier trimestre de 2016, seront également poursuivies.

Des échanges, on peut retenir les points suivants : l'appui au Haut Comité chargé des réformes institutionnelles a été envisagé dans le plan de travail en prévision des besoins des autorités et en fonction des discussions avec elles sur les orientations à donner aux réformes. Le plan de travail qui a été présenté n'est pas figé. Il peut donner lieu à des ajustements et prendre en compte les besoins d'assistance d'autres acteurs, comme le Cadre national permanent de dialogue politique (CNDP).

Dans son intervention, l'Ambassadeur du Japon s'est félicité de l'appui du PNUD au processus électoral et s'est réjoui de l'utilisation à bon escient de la contribution de son pays. Il a souhaité avoir plus de précisions sur ce que le PNUD entendait faire après 2017 pour assister le Tchad à organiser les prochaines élections.

Il est recommandé d'avoir des discussions avec le CNDP pour prendre en compte ses besoins.

La prochaine réunion du comité de pilotage devra fixer des orientations pour la suite à donner au PACET après le 31 décembre 2017, date à laquelle le présent projet prend fin.

## 5. Mécanismes de coordination

La réunion devait, enfin, discuter de la composition du comité de pilotage et du comité technique.

Il ressort des échanges sur les termes de référence que le comité de pilotage décide des orientations du projet au niveau stratégique. Il se réunit selon une fréquence trimestrielle, avec possibilité de convocation de réunions ad hoc. Le comité de pilotage peut être élargi à d'autres partenaires. L'Union Africaine (UA), la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), l'Afrique du sud et l'Ambassade d'Allemagne, ont été évoquées.

Le comité technique informe et prépare les réunions du comité de pilotage. Il fait le suivi des activités du projet entre deux réunions du comité de pilotage. Il se réunit mensuellement. Il n'est pas nécessaire que les organisations/partenaires représentés au comité de pilotage soient les mêmes que ceux qui sont au comité technique du fait des missions différentes des deux mécanismes de coordination.

Commencée à 14h30, la réunion s'est achevée à 16h10.

En annexe, la liste des participants et l'ordre du jour de la réunion.



---

**Mme Carol Flore-Smerezniak**  
Directrice Pays, PNUD



---

**Mr. Bachar Ali Souleymane**  
Ministre de l'Administration du Territoire et  
de la Gouvernance Locale